



PORTE-PAROLE DES FAMILLES

EXPERT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE

RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES

ANIMATEUR ASSOCIATIF

Rapport d'activité **2019**

Union Départementale des Associations Familiales de la Mayenne

Sommaire



pg 3	:	Edito de la Présidente
pg 4-5	:	L'UDAF
pg 6	:	Le conseil d'administration
pg 7	:	Les commissions
pg 8-9	:	Notre réseau - nous rejoindre
pg 10-11	:	Les associations adhérentes - associées
pg 12-13	:	La vie institutionnelle
pg 14	:	La Direction
pg 15	:	Les permanences
pg 16-19	:	Trombinoscope
pg 20-21	:	Service Communication
pg 22-23	:	Consommation & Budget
pg 24-27	:	Accompagnement des vulnérabilités
pg 28	:	Médiation familiale
pg 29	:	Santé
pg 30-34	:	Parentalité
pg 35	:	Logement - cadre de vie

Edito

Odile Gombault, Présidente

Comme chaque année, l'UDAF se doit de présenter son rapport d'activités. Avec ses 32 administrateurs et 78 salariés, elle fait partie des associations les plus importantes du département et de par la diversité de ses champs de compétences, elle contribue à l'épanouissement des familles mayennaises.

Résumer le travail de l'UDAF de la Mayenne sur l'année 2019 en quelques mots est un exercice complexe tant notre activité fut source de dynamisme et d'évolution.

Parmi les missions de l'UDAF, il nous faut répondre le plus justement possible aux besoins des familles mayennaises. Pour ce faire, nous nous efforçons d'être innovants et force de propositions. C'est pourquoi nos services se développent. 2019 a vu ainsi la naissance du service d'Action Social Lié au Logement.

Nous apportons également une grande importance à la communication, qu'elle soit externe ou interne. En effet, nos missions et nos services doivent être connus des familles mayennaises et cela passe par nos supports de communication. Grâce à eux, nous pouvons être identifiés comme un acteur incontournable dans notre département notamment avec la mise en place d'une nouvelle chartre graphique.

Nous prenons également le temps de consolider nos relations avec nos associations adhérentes. Ces dernières enrichissent notre tissu familial dans lequel la diversité à son importance.

Nous rencontrons également régulièrement nos partenaires ce qui nous permet d'affirmer notre légitimité et nous pouvons ainsi défendre les intérêts des familles mayennaises dans les différentes instances, auprès des pouvoirs publics et des élus politiques.

2019 fut une année intense en qualité et en projets qui se sont réalisés au fur et à mesure et qui perdurent actuellement malgré le contexte particulier que nous vivons.

**« Nous vivons pour et par les autres. Seuls, nous pouvons faire si peu. Ensemble, nous pouvons faire beaucoup »
- Helen KELLER**



L'UDAF

Maison pour les familles

L'UDAF de la Mayenne est une union d'associations familiales. Elle regroupe 126 associations qui représentent près de 10.000 familles mayennaises.

4 missions définies par le code de l'action sociale et des familles

Elle représente officiellement l'ensemble des familles du département auprès des pouvoirs publics en proposant des représentants familiaux dans les divers conseils, assemblées ou autres organismes départementaux ou régionaux.

Elle donne des avis aux pouvoirs publics sur des questions d'ordre familial grâce à l'UNAF, instance nationale et aux travaux des commissions de travail de l'Institution.

Elle gère des services confiés par l'Etat (mesures de protection) et des services mis en place sur sa propre initiative pour accompagner les familles mayennaises dans leur quotidien.

Elle représente de plein droit les familles devant la justice, quelles que soient leur origine, leur position religieuse ou culturelle et leur composition.

Association Loi 1901, l'UDAF de la Mayenne est reconnue d'utilité publique.

Son conseil d'administration est composé de membres de ses associations adhérentes. Celles-ci évoluent dans divers domaines (handicap, enfance, aide à domicile, soutien aux familles, ...) et garantissent ainsi une pluralité nécessaire à la représentation familiale.

L'UDAF intervient dans plusieurs domaines : Médiation familiale, Accompagnement des vulnérabilités, Parentalité, Santé, Consommation & Budget, Logement - Cadre de vie (services de l'UDAF à la page 16).

L'institution possède également 37 représentants familiaux siégeant dans près de 70 commissions départementales (ex : Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, CPAM (sécurité sociale), commission de surendettement, Fonds de Solidarité Logement, Comité Départemental de l'Education Nationale...) afin de défendre les intérêts des familles.

A ces 37 représentants s'ajoutent 170 délégués UDAF dans les centres communaux et intercommunaux d'action sociale du département.

L'UDAF

Qui sommes-nous?

Fonctionnement :

L'organe de délibération de l'UDAF est l'Assemblée Générale qui se compose des 126 associations adhérentes (en 2019, elle a eu lieu le 23 mai).

Le Conseil d'Administration, composé de 36 sièges, gère la politique de l'association et veille à l'exécution des décisions prises en Assemblée Générale. Il valide les comptes, l'adhésion des nouvelles associations, les candidatures de ses membres et tout projet décidé par l'Institution.

Il s'est réuni 6 fois en 2019.

Présidente : Madame Odile GOMBAULT.

Le Bureau, composé de 9 membres, est l'organe exécutif et est force de propositions pour le Conseil d'Administration.

Il s'est réuni 4 fois en 2019.

La Direction est mandatée par le Conseil d'Administration pour gérer les services de l'UDAF.

Directeur : Monsieur Emeric CROISSANT

L'UDAF en quelques chiffres :

36 administrateurs

9 membres du Bureau

78 salariés

126 associations familiales
regroupant près de **10.000**
familles

37 représentants familiaux

170 délégués au CCAS/CIAS ou
membres de Commissions d'Action
Sociale

11 services aux familles

Accueil des familles :

L'UDAF accueille chaque jour de 9h à 12h et de 13h30 à 17h les usagers de nos services, les majeurs sous mesure de protection ainsi que toute personne ou famille souhaitant nous rencontrer.



Le conseil d'administration et membres du Bureau

Il est composé pour moitié de membres élus lors de l'Assemblée Générale et pour moitié de membres désignés par les associations adhérentes.

Membres du Bureau



Présidente
Odile GOMBAULT
Familles Rurales



Vice-Président
Christian THIRAULT
Jumeaux et Plus



Vice-Président
Louis GERVOIS
Familles de France



Trésorière
Martine SAUDRAIS
Familles Rurales



Trésorière Adjointe
Marie-Edith BLIN
MFREO



Secrétaire
Isabelle GUILLOUARD
Jumeaux et Plus



Secrétaire-Adjointe
Monique PAILLARD
Familles Rurales



Membre
Margaret RENAUDIN
APF - France Handicap



Membre
Patrick BONNAND
Familles de France

Membres du Conseil d'Administration



Henry
BARBARY
Médaille de la Famille



Annie
BECHU
Familles Rurales



Marie-France
BENOIT
ADAPEI



Joëlle
BOITHEAUVILLE
AAFA



Colette
BOURGOIN
Familles de France



Michel
COSME
Aid' A Dom



Madeleine
DORGERE
APF - France Handicap



Yves
GIBON
UNAFAM



Béatrice
GUEGAN
ADMR



Monique
JANVIER
Conjoints Survivants



Fernand
JEUDY
Familles Rurales



Rémy
LANGEARD
UFAL-L



Pierre
LAURENT
Familles Rurales



Frédérique
LUCAS
AFC



Nicole
MARTIN
EFA



Patrick
MARTIN
UFAL-L



Anne
MORIN
APF - France Handicap



Annick
POULARD
Familles Rurales



Christine
ROMAGNE
ADMR



David
RAMODIHARILAFY
AFC



Yolaine
REBILLARD
AFC



Josiane
ROBIN
Familles Rurales



Murielle
ROGER
Familles Rurales

Les commissions

sectorielles et internes

Afin de donner des avis aux pouvoirs publics sur des questions d'ordre familial, l'UDAF de la Mayenne organise des commissions sectorielles. Composées d'administrateurs, de bénévoles, de salariés et de toute personne invitée pour son expertise, elles permettent de travailler sur des sujets d'actualité.

Psychologie & Droit de la famille

8 membres

1 réunion en 2019

- Etude des propositions d'amendement de l'UNAF au sujet de la révision des lois

Education & Formation

9 membres

1 réunion en 2019

- Rôle des Délégués Départementaux de l'Education Nationale

Habitat & Cadre de Vie

14 membres

1 réunion en 2019

- Présentation de l'«Antenne expulsion» par l'A.D.I.L
- Point sur les instances dans l'habitat

Des commissions internes veillent au bon fonctionnement de l'Institution.

La commission de contrôle par exemple permet chaque année de contrôler les listes d'adhérents fournies par les associations membres, d'étudier les candidatures au conseil d'administration et les demandes d'adhésion d'associations familiales.

Commission de contrôle

9 membres

1 réunion en 2019

- Validation de la liste des adhérents 2018

Commission finances

7 membres

3 réunions en 2019

- Etude des budgets 2019 et 2020 de l'institution

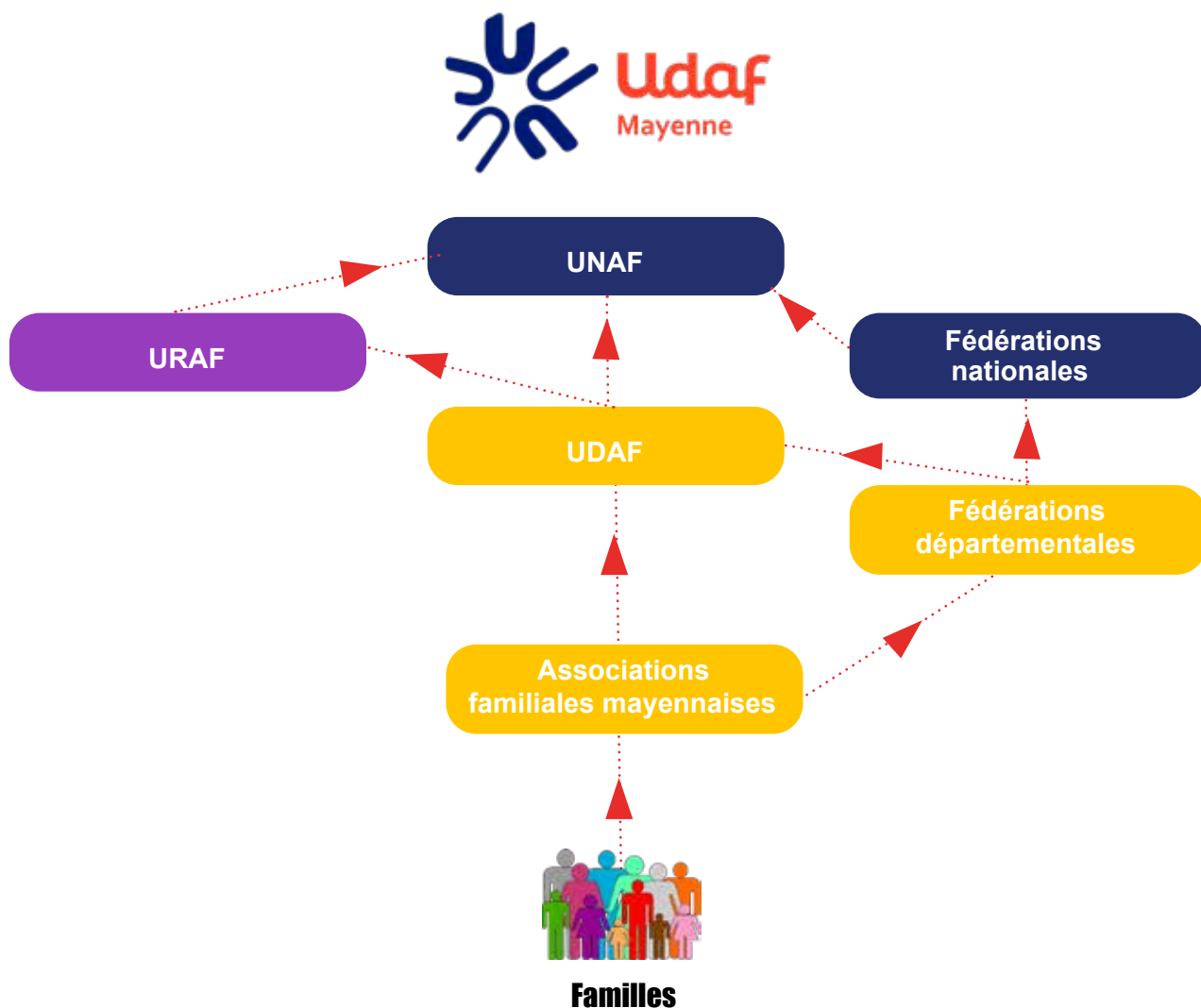
Commission tutelles

13 membres

4 réunions en 2019

Examen de dossiers de placements

Le réseau UDAF



L'UDAF est inscrite dans un réseau : l'UNAF, Union Nationale des Associations Familiales, coordonne le réseau UDAF et URAF et organise à ce titre des rencontres, des groupes de travail et des formations destinées aux professionnels et bénévoles.

Localisée à Paris, elle défend et construit la politique familiale en étant notamment régulièrement auditionnée par le gouvernement sur des sujets d'actualité. Elle intervient dans de nombreux domaines (logement, éducation, parentalité, emploi, pauvreté, exclusion, santé, etc...) et participe à de nombreuses commissions nationales.

En 2019 :

- Journée des Présidents d'UDAF et d'URAF : 23-24 mars - Annecy (74)
- Assemblée générale : 22-23 juin - Reims (51)
- Rencontre des Présidents et Directeurs UDAF : 12 - 13 octobre - Paris (75)

Association familiale : Soyez au coeur d'un Réseau



Devenir membre du réseau de l'UDAF 53 c'est :

- > Echangez des informations avec d'autres associations dans le cadre de commissions et de groupes de travail
- > Partagez des expériences de bonnes pratiques
- > Augmentez la visibilité de votre association en utilisant nos moyens de communication. Faites connaître qui vous êtes et ce que vous faites
- > Bénéficiez d'un accompagnement et d'un soutien dans vos projets, lors de vos rendez-vous avec les pouvoirs publics, lors de la création de votre association, en collectif inter-associatif, etc....
- > Bénéficiez d'un soutien opérationnel :
Utilisez gratuitement Adhelis, le logiciel de gestion de vos adhésions , disposez de salles, de prêts de matériel, de documentation, recevez les actualités du réseau UNAF/UDAF (lettre électronique,...)



En adhérant à l'UDAF, votre association et vos adhérents participent à la représentation officielle des familles auprès des pouvoirs publics.

Le mouvement familial fonctionne selon un système démocratique basé notamment sur le suffrage familial défini dans la loi (Code de l'action sociale et des familles). Chaque famille adhérente apporte donc des voix à votre association au sein de l'UDAF et à l'UDAF donc de l'UNAF. Cela vous permet également de voter à notre assemblée générale à hauteur de vos suffrages familiaux (élection des administrateurs par exemple).

La conférence annuelle des mouvements familiaux

Chaque année, les associations adhérentes et membres associés à l'UDAF, se réunissent pour la conférence annuelle des mouvements. En 2019, elle a eu lieu le 17 janvier à l'UDAF.

Les associations présentes peuvent y parler de leur actualité, leurs projets et échanger sur des problématiques communes.

En 2019, la conférence a accueilli le PEPS (Pégase Emplois Partagés Solidaires), groupement d'employeurs dédié aux Associations et aux collectivités mayennaises. Celui-ci intervient pour trouver des solutions afin de favoriser le développement de structures associatives.

Les associations

adhérentes à l'UDAF au 31/12/18

Associations à buts généraux

A.F.C

Fédération Départementale des Associations Familiales Catholiques - 2 associations locales
Présidente : Mme COURCIER
Offres locales de services aux familles (bourse aux vêtements, chantiers éducation...). Portent les intérêts des familles catholiques auprès des pouvoirs publics.

FAMILLES de FRANCE

Président : M. THIRAULT
Association familiale libre de tout lien politique, confessionnel, syndical, idéologique ou géographique. Elle accompagne et défend les intérêts des familles.

FAMILLES RURALES

53 associations locales
Président : M. LE NAGARD
Défense et accompagnement des familles.
Création d'activités et de services en milieu rural.

UFAL-L

Union des Familles Laïques de Laval
Président : M. LANGEARD
Représentation, défense, aide et accompagnement des familles dans le respect de la laïcité, de l'Etat et de la société.

Les associations à buts spécifiques

A.A.F.A

Association des accueillants familiaux pour adultes de la Mayenne
Présidente : Mme BOITHEAUVILLE
Information, défense des familles d'accueil hébergeant les personnes âgées et/ou handicapées.

A.C.D.C

Activités Communales Créatives et Dynamiques
Présidente : Mme NOUET
Animations intergénérationnelles, organisation de moments de détente et de loisirs.

A.D.A.P.E.I

Association dép. d'amis, de parents et de personnes handicapées mentales
Président : Mme. EVRARD
Milite pour la participation à la vie en société des personnes confrontées à un handicap mental.

A.D.M.R

Fédération Départementale des Associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural.
48 associations locales
Présidente : Mme HOCHET
Services à domicile de proximité. Aide toute famille et personne à bien vivre chez soi.

A.F.L.E.C

Association Familiale Loisirs et Culture
Co-présidente : Mme BARON
Co-président : M. MARTIN
Animations sur St Berthevin favorisant le lien social et intergénérationnel.

Aid'A Dom

Président : M. COSME
Services d'aide et d'accompagnement à domicile sur Laval, Château-Gontier et Mayenne. Gestion de structures d'accueil petite-enfance.

A.P.F - France Handicap

Délégué départemental : M. DESNOE
Mouvement de défense et de représentation des personnes en situation de handicap.

Association de la Médaille de la Famille

Président : M. REBILLARD
Distinction honorifique décernée aux personnes ayant élevé dignement au moins quatre enfants ou ayant oeuvré en faveur des familles.

Association des Conjointes Survivants et Parents d'Orphelins

Présidente : Mme AULNETTE
Information, orientation et défense des personnes seules. Soutien des personnes veuves.

Association des Familles d'Accueil

Présidente : Mme RESTIF
Regroupe les assistants familiaux de la Mayenne.
Animation du réseau d'adhérents.

Association familiale des Veufs, Veuves et Personnes Seules de la Mayenne

Président : M. ROSIAN
Regroupe, aide et défend les personnes veuves et les personnes célibataires. Organisation d'animations.

Coordonnées complètes sur www.udaf53.fr

Les associations

adhérentes à l'UDAF au 31/12/18



AUTISME MAYENNE

Présidente : Mme MOREAU

Regroupe des parents d'enfants autistes. Organisation d'activités pour les familles. Défense de leurs intérêts.

E.F.A

Enfance et Familles d'Adoption

Présidente : Mme MARTIN

Soutien et conseille les familles adoptantes. Elle regroupe les candidats en cours de démarche, les familles ayant adopté et les adoptés adultes.

France Alzheimer Mayenne

Président : M. CHOISNET

Accompagnement, soutien, représentation des personnes atteintes de la maladie et leurs familles. Organisations d'animations, d'ateliers et de formations.

Jumeaux et Plus

Présidente : Mme GUILLOUARD

Entraide matérielle et morale, information et défense des familles dont les enfants sont issus de naissances multiples.

M.F.R.E.O

Fédération Départementale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation

5 maisons familiales locales

Président : M. MOULLIERE

Formation jeunes et adultes (4ème à Bac+3) en s'appuyant sur l'alternance et en développant l'initiative, la créativité, la responsabilité et la solidarité.

UFAL-L

Union des Familles Laïques de Laval

Président : M. LANGEARD

Représentation, défense, aide et accompagnement des familles dans le respect de la laïcité, de l'Etat et de la société.

U.N.A.F.A.M

Union Nationale de Familles et Amis de

Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques

Délégué départemental : M. BRIERE

Accueil, soutien, information et accompagnement des familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs.

Les membres associés

De par leurs statuts, ces associations ne peuvent devenir adhérentes à l'UDAF au sens du code de l'action sociale et des familles. Elles ne payent donc pas de cotisation, ne peuvent siéger au CA de l'UDAF mais participent tout autant au réseau de notre Institution.

A.L.M.A 53

Allo Maltraitance pers. Agées et/ou Handicapées

Président : M. STEVENS

A.M.A.V

Ass. Mayennaise d'Action auprès des gens du Voyage

Président : M. CHAPILLON

A.R.C.F

Asso .des Aînés Résidant en Collectivités et de leurs Familles

Président : M. REYBAUD

A.S.M.A.T

Asso. des Assistantes Maternelles Agréées de la Mayenne

Présidente : Mme ROCHER

A.T.M.P

Association tutélaire des majeurs protégés

Présidente : Mme DESMONS

CLER Amour et Famille

Responsable : Mme RENIE

Habitat Jeunes Laval

Président : M. THOUROUDE

JALMAV53

Jusqu'à la Mort Accompagner la Vie

Présidente : Mme CHAPPELLON-LAOUR

Foyers de jeunes travailleurs Le NYMPHEA

Présidente : Mme GIBON

Foyers de jeunes travailleurs L'ILIADE

Président : M. SAULNIER

Centre de formation la FUTAIE.

Président : M. MARCADE

La vie Institutionnelle

Temps forts 2019

Janvier

- Cérémonie des vœux de l'UDAF
- Conférence des mouvements familiaux (présentation du PEPS)
- Création du service ASLL

Février

- Rencontre avec plusieurs associations locales dans le cadre de partenariat

Mars

- Organisation d'un Grand Débat National avec l'APF - France Handicap
- Participation à une réunion citoyenne
- Rencontre des Présidents et Directeurs d'UDAF à Annecy (74)



Avril

- Rencontre avec plusieurs associations adhérentes dans le cadre de partenariat

Mai

- Assemblée Générale de l'UDAF
- Signature de la convention constitutive d'un «Point d'accès au droit à la Maison de Service Au Public (MSAP) de la Communauté de communes des Coevrons»

Juin

- Visite de Monsieur le Préfet de la Mayenne dans les locaux de l'UDAF
- Rencontre avec plusieurs associations locales dans le cadre du développement associatif

La vie Institutionnelle

temps forts 2019



Toute l'année, l'UDAF est amenée à présenter régulièrement ses services au sein de son réseau mais également auprès de partenaires.

Elle participe à de nombreuses réunions et assemblées générales pour représenter les familles mayennaises.

La liste des temps forts de l'année 2019 n'est donc pas exhaustive.

Septembre

- Stand au forum des associations de Laval
- Réunion de rentrée des bénévoles Lire et faire lire



Octobre

- Organisation d'un colloque à l'attention des tuteurs familiaux, en partenariat avec l'ATMP53
- Début des travaux d'agrandissement de nos locaux
- Réunion Présidents-Directeurs UNAF, à Paris (75)



Novembre

- Lancement de notre nouveau site internet
- Rencontre avec plusieurs associations locales dans le cadre du développement associatif
- Labellisation du Point Conseil Budget



Décembre

- Organisation d'un ciné-débat en partenariat avec le cinéville autour des dérives sectaires
- Réunion de rentrée des bénévoles Lire et faire lire

Direction

A l'heure de faire le bilan de l'année 2019, je peux dire que ce fut une année productive pour notre institution. Nous avons obtenu des réussites, grâce notamment à l'investissement des salariés de nos 11 services, qui au quotidien s'investissent dans le but de répondre, toujours plus justement, aux besoins des familles de notre département.

C'est ainsi que nous avons ouvert un nouveau service : l'ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) qui a pour but de faciliter l'accès à un premier logement, de permettre l'adaptation et l'autonomie du/des locataires dans des perspectives d'une insertion durable.

Nous avons également été la seule institution labellisée Point Conseil Budget en Mayenne. Ainsi, nous informons, orientons, accompagnons toute personne se posant des questions sur la gestion de son budget.

Cette année a également été l'occasion pour l'UDAF de réaffirmer son expertise et son savoir-faire en matière de protection des majeurs mais aussi d'accompagnement des familles avec l'organisation d'un Colloque à l'attention des Tuteurs Familiaux, en collaboration avec l'ATMP53 (Association Tutélaire des Majeurs Protégés). Une journée qui a réuni plus de 200 personnes.

Enfin, l'année 2019 marque le début de nos travaux d'agrandissement. Notre objectif est de toujours mieux accompagner nos usagers, de s'adapter au développement de notre activité et de sécuriser l'accueil des familles mayennaises et des professionnels.



Directeur
Emeric CROISSANT

Quelques chiffres :

78 salariés

67,53 ETP

1739 heures de formation

Services de l'UDAF

Les permanences

Aide aux Aidants familiaux

CIAAF53
Collectif interassociatif des aidants familiaux
2ème et 4ème mardi de chaque mois
Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)
à Laval, de 14^h à 16^h - 02 43 67 75 77

Défense du Consommateur

- Le mercredi et le jeudi, au siège de l'UDAF, de 9^h à 12^h
- Sur rendez-vous les autres jours
famillesconseil@udaf53.unaf.fr
02 43 49 52 50



Parentalité

Permanence téléphonique aux
heures de bureau au
02 43 49 52 89

Santé

Le 2ème et 4ème mardi du mois,
Maison des Usagers (Hôpital de Laval),
de 10^h à 12^h - 02 43 66 51 33

Aide aux Tuteurs Familiaux

- Le 3ème jeudi du mois, Palais de Justice de Laval, de 9^h à 12^h
- Le 1er lundi du mois, Mairie Annexe de Château-Gontier/Bazouges
de 14^h à 16^h, sur rendez-vous au 02 43 49 52 57
- Le 3ème lundi du mois, à la Mairie de Mayenne,
de 14^h à 16^h, sur rendez-vous au 02 43 49 52 57

Services Administratifs

Trombinoscope

Pôle juridico-patrimonial



Cadre Juridique
Rébecca MASSON



Cadre Patrimonial
Florian LE BOUCHER



Assistante Service Juridique
Fabienne BEUNEUX

Comptabilité institutionnelle



Responsable
Administratif et Financier
Faustine DELESCLUSE



Assistante administrative
et comptable
Manuella FLEUREAU

Direction



Assistante de Direction
Ariane BRUNEAU

RH / PAIE



Assistante RH
Séverine BOISRAMÉ

Service informatique



Référente
informatique
Elodie MENARD

Service qualité



Référente qualité
Mireille DROUX

Les services généraux



Agent administratif -
accueil
Davina CHACUN



Agent de service
intérieur
Yoann CADET

Gestion électronique des documents (G.E.D.)



Agent administratif
Sandrine CHAUVEAU



Agent administratif
Florence FONTENEAU



Agent administratif
Gérard PICHON



Agent administratif
Magali PIERRE

Action familiale

Trombinoscope

Vie institutionnelle et associative - Communication - Services aux familles



Cadre coordinatrice de
l'Action Familiale
Florence DEBUREAU



Attachée de communication
et vie institutionnelle
Emma PATARD



Accompagnement Social
Lié au Logement
Pénélope BLANCHET



Assistante
administrative
Valérie TRIPOTIN



Médiatrice familiale
Catherine HONORE



Médiatrice familiale
Chantal PERRIER



Médiatrice familiale
Nathalie VEZILIER



Point Conseil Budget
Médiation Locative
Anne-Laure GOUBAUD



Aide et soutien aux tuteurs familiaux
Service d'appui à l'accueil familial
Claudine RONDEAU



Parentalité
Lire et Faire Lire
Céline RONDEAU-GARDIE

La défense du consommateur



Joëlle
BOITHEAUVILLE
Bénévole



Marie-Christine
FOISSARD
Bénévole



Béatrice
GUEGAN
Bénévole



Margaret
RENAUDIN
Bénévole



Michel
THOMAS
Bénévole

Protection des personnes

Trombinoscope

Cheffe de service



Géraldine ALLART

Les mandataires judiciaires-Coordinateurs



Coordinateur
secteur nord
Eric BUREL



Coordinatrice
secteur centre
Martine BILL



Coordinatrice
secteur sud
Sylviane MOREAU

Les mandataires judiciaires



Jennifer
ANDROUARD



Margaux
BELLOIR



Sabrina
BOIVIN



Cecile
BREHERET



Carol-Anne
BONNARD



Mélina
DENIS-GREGOIRE



Laëtitia
DUTERTRE



Patricia
GARNIER



Anne-Laure
GAUDICHE



Elise
GERIGNE



Marina
GOUGEON



Nadine
GRANGE



Ginette
GRUEAU



Laurence
HUAUME



Angélique
JAMET-LEROUX



Anne-Marie
LERAY



Marie-Laure
MARTEL



Isabelle
MENOUX



Isabelle
MESLIER



Jennifer
MOQUET-THORIGNE



Christelle
MOUNIER



Adeline
MOURIN



Mylène
POIRIER



Jean-Christophe
PRIMAULT



Mélina
RIOUX



Christine
ROBIDAS



Claudine
RONDEAU



Karine
THIEBAUT-LIGER

Protection des personnes

Trombinoscope

Les assistantes administratives



Dominique
BEUGER



Caroline
FROC



Sophie
GOUZERCH



Christèle
KERRIC



Laëtitia
LAMBERT



Lolita
LAUNAY



Imane
MOUSSET



Noëlle
THEULIER



Karen
RAYMOND

Le service comptabilité



Comptable
Régine COUANON



Comptable
Isabelle HEVIN



Aide-comptable
Béatrice ALBERT



Aide-comptable
Fabien CARY



Aide-comptable
Florence DERSOIR



Aide-comptable
Aurélie GIRARD

Service communication

Faire connaître notre réseau

Tout au long de l'année, l'UDAF sollicite les médias locaux afin de parler de ses actions, de faire connaître ses services.

Nous intervenons très régulièrement dans l'émission les Experts de France Bleu Mayenne afin de parler et de répondre aux questions que l'on se pose sur les mesures de protection.

Nous paraissions également toutes les semaines dans la lettre électronique de l'UNAF qui recense les actions du réseau UDAF.

L'UDAF53 est elle-même vecteur de communication puisqu'elle relaie très régulièrement dans son réseau et sur ses supports les informations de l'UNAF, de ses associations adhérentes et de ses partenaires. Elle communique également toute information qu'elle juge intéressante pour les familles.

N'hésitez plus, contactez-nous !

Source: Ouest-France, Mai 2019



Où nous trouver ?

Site internet :
www.udaf53.fr



Facebook:
www.facebook.com/udaf.mayenne



Contacts:

Florence DEBUREAU :
02 43 49 73 83
fdebureau@udaf53.unaf.fr
Emma PATARD :
02 43 49 52 65
epatard@udaf53.unaf.fr

Service communication

Une nouvelle identité graphique pour un réseau plus fort !

A l'issue d'un travail collaboratif avec les UDAF et les URAF lancé en septembre 2018, l'UNAF a dévoilé une nouvelle identité graphique en avril 2019.

Des éléments graphiques communs signe d'unité :



Notre identité est ainsi composée de 3 éléments communs :
un emblème,
une signature,
une graphie commune.



Notre emblème symbolise l'union des unions, la France, le rayonnement de notre institution, la diversité des familles que nous représentons et le pluralisme de nos associations.



Notre signature confirme que nous sommes unis pour les familles et pour améliorer leurs conditions de vie. Notre graphie marque la filiation qui unit les membres de notre réseau et chacune de ses strates territoriales.

Ce changement de charte graphique a pour ambition d'augmenter la notoriété de notre réseau et d'accroître notre visibilité. Par ailleurs, la création d'un nouveau logo permet de renforcer notre institution familiale.

Dans la continuité de cette nouvelle identité visuelle, nous nous sommes dotés d'un NOUVEAU SITE INTERNET : www.udaf53.fr

Consommation & Budget

Point Conseil Budget - PCB

Le Point Conseil Budget est un dispositif labellisé qui a pour objectif de prévenir les difficultés financières conduisant aux situations de mal endettement et de surendettement ou à leur réitération.

L'UDAF accompagne gratuitement et en toute confidentialité toute personne résidant en Mayenne et qui nous sollicite pour des questions relatives à la gestion budgétaire et financière.

ACTIONS

- Accueil, information, orientation de tout public
- Diagnostic et préconisation
- Accompagnement budgétaire personnalisé
- Accompagnement lors du montage d'un dossier de microcrédit*
- Accompagnement dans le cadre d'une procédure de surendettement

Notre service d'Aide Educative Budgétaire a été labellisé «Point Conseil Budget» au dernier trimestre de l'année 2019. Notre activité 2019 représente donc l'exercice de l'AEB cumulé à celui du PCB.

* Le microcrédit, c'est quoi ?

C'est un prêt destiné aux personnes qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit. Les demandes sont instruites par l'UDAF qui assure l'accueil, l'écoute, la constitution du dossier, sa présentation au partenaire bancaire et le suivi du bénéficiaire pendant la période de remboursement.

Il permet de financer des projets liés à la mobilité, l'emploi, le logement, la santé... dans la limite de 3 000€.

L'UDAF travaille en partenariat avec 4 établissements bancaires : l'association Parcours confiance (Caisse d'Epargne), le Crédit Mutuel Solidaire, le Crédit Coopératif, CREASOL.



2019 en chiffres :

22 familles accompagnées

101 rendez-vous sur l'ensemble du département

19 permanences à la maison d'arrêt.

83 entretiens

58 détenus rencontrés

Contact :

Anne-Laure GOUBAUD :
02 43 49 73 89

pointconseilbudget@udaf53.unaf.fr

Le microcrédit en chiffres :

134 demandes

35 dossiers transmis
(18 accords, 16 refus et 1 abandon)

Consommation & Budget

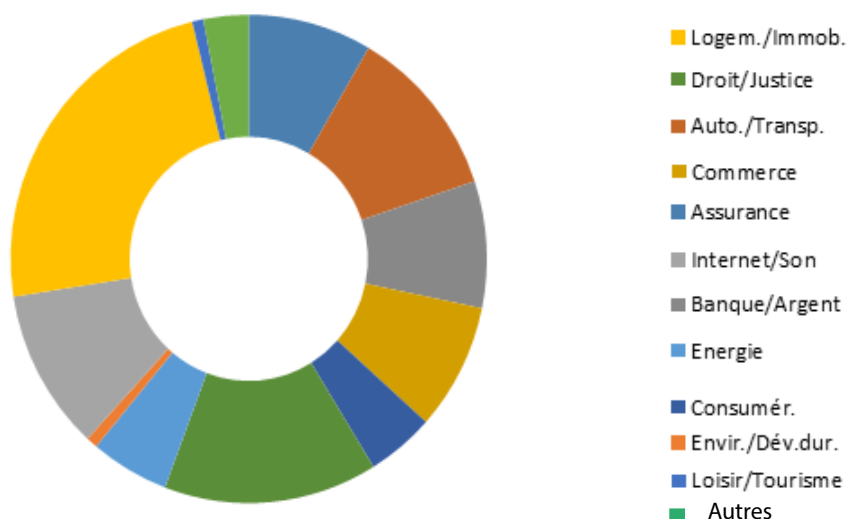
Le service de défense du consommateur

L'UDAF est agréée association de défense du consommateur.

A ce titre, elle recoit et accompagne toute personne dans ses démarches quotidiennes et dans les litiges liés à la consommation. Si besoin, les conseils d'un avocat sont sollicités ou les familles sont orientées vers les partenaires spécialisés.

L'objectif est de régler un maximum de dossiers à l'amiable.

Dossiers traités en 2019, par thème



Notre service de défense du consommateur intervient sur demande dans des associations, organismes, forum,... sur des thèmes liés à la consommation (arnaques sur internet, conférence sur le démarchage à domicile ...).

Vous êtes intéressé par une intervention?
Contactez-nous au 02 43 49 52 50.

Les permanences d'accueil :

Le mercredi et le jeudi,
9h à 12h,
UDAF - 26 rue des Drs Calmette et
Guérin - 53 010 Laval.



02 43 49 52 50

2019 en chiffres :

7 bénévoles

459 heures de bénévolat

204 contacts (rdv, appels, courriels, courriers)

131 nouveaux dossiers



Accompagnement des Vulnérabilités

Les mesures de protection exercées par l'UDAF

L'accident, la maladie, le handicap, peuvent altérer temporairement ou définitivement les facultés d'une personne la rendant ainsi vulnérable.

Un Magistrat peut alors décider d'une mesure de protection juridique (définie selon chaque cas) mandatant ainsi une autre personne pour protéger ses intérêts. La protection est confiée en priorité à la famille ou à défaut à des personnes physiques ou morales comme l'UDAF.

La mesure est alors exercée par des mandataires judiciaires. Leur rôle consiste à assister ou représenter une personne dans la gestion de ses biens et d'elle même tout en favorisant sa volonté, son autonomie et ses droits.

Mesures de protection des personnes majeures :

2

SAUVEGARDE DE JUSTICE

Protection d'un majeur
qui garde sa capacité civile
(mesure relais
temporaire)

947

CURATELLES

Régime d'assistance ou de
contrôle avec 2 degrés de
protection (simple ou renfor-
cée). Dans la curatelle simple,
le majeur peut agir lui même
et est assisté de l'UDAF. Pour
la curatelle renforcée, l'UDAF
gère et assure les dépenses
du majeur.

452

TUTELLES

L'UDAF représente le majeur
et exerce pour lui certains
actes de la vie courante. Il
devra cependant obtenir
l'accord du Juge des tutelles
pour d'autres actes.

4

MAJ

Mesures
d'Accompagnement
Judiciaire

Si la MASP n'a pas aboutie,
une MAJ peut être
prononcée par le juge pour
gérer les prestations sociales

**Soit, au total,
1.405 mesures de
protection**

Accompagnement des Vulnérabilités

Autres mesures exercées par l'UDAF

Mesures d'accompagnement social :

Elles sont destinées à aider des personnes majeures en grande difficulté et qui perçoivent des prestations sociales.

31

MASP

Mesures
d'Accompagnement
Social Personnalisé

Contrat signé entre un majeur
et le Conseil Départemental
(qui en donne la gestion
à l'UDAF) afin de favoriser
l'insertion sociale et le retour
à l'autonomie du bénéficiaire.

153

MJAGBF

Mesures Judiciaires d'Aide à
la Gestion du Budget Familial

Elles sont gérées par un
délégué aux prestations
familiales. C'est une mission
éducative auprès des familles
afin de leur redonner une
autonomie administrative et
financière dans l'intérêt de
l'enfant.

Mesures de protection pour mineurs:

Autres accompagnements :

80

AD'HOC

MINEURS

Ces mesures assurent la
protection des intérêts des
mineurs lorsque les
représentants légaux ne
peuvent le faire

4

Mandats de Protection Future

non actifs

Ils ont pour but d'organiser à
l'avance sa propre
protection ou celle de son
enfant en désignant la
personne qui sera chargée de
s'occuper du demandeur le
jour où celui-ci ne pourra plus
le faire en raison de son âge
ou de son état de santé

2

PRP

Procédures de
rétablissement
personnel (conduit à
l'effacement des dettes) et
liquidations judiciaires

Accompagnement des Vulnérabilités

L'Aide aux Tuteurs Familiaux - ATF 53

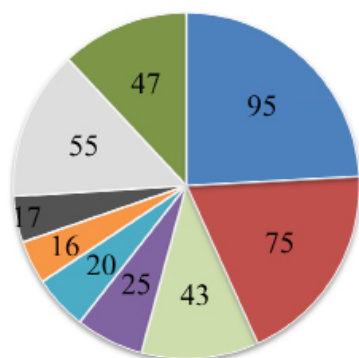
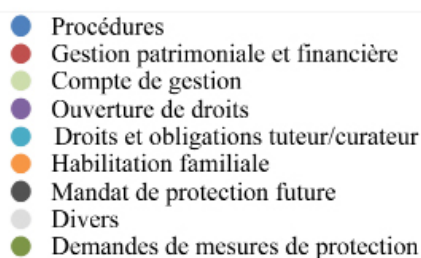
Depuis 2008, le service d'Aide aux Tuteurs Familiaux (ATF53) exercé par l'UDAF53 et l'ATMP53 accueille, informe et accompagne gratuitement les tuteurs et curateurs familiaux afin qu'ils puissent assurer au mieux l'exercice de leur mandat (informations techniques sur la gestion d'une mesure).

Le service accueille également toute personne ayant besoin d'une information adaptée en amont et en aval des mesures de protection.

Permanences :

- Laval, Palais de Justice, 3ème Jeudi du mois, 9h-12h,
- Château-Gontier/Bazouges, Mairie annexe, sur rendez-vous
- Mairie de Mayenne, sur rendez-vous
- MSAP (Maison de Services au Public) d'Evron, sur rendez-vous

Répartition des demandes :



2019 en chiffres :

147 appels

217 entretiens personnalisés

330 personnes reçues

2 réunions des services d'information et de soutien aux tuteurs familiaux des Pays de la Loire

10 permanences

Contact :

Claudine RONDEAU
02 43 49 52 57
crondeau@udaf53.unaf.fr



En 2019, l'ATF a organisé un colloque d'envergure départementale à destination des tuteurs familiaux et des professionnels. La journée, qui a réuni plus de 200 personnes, a permis aux tuteurs familiaux de rencontrer les professionnels, de s'informer mais aussi d'échanger sur leur rôle de mandataire familial.

Accompagnement des Vulnérabilités

Les Centres Communaux/Intercommunaux d'Action Sociale



L'UDAF est au plus près des familles grâce notamment aux représentants familiaux qui siègent dans les CCAS/CIAS et dans les Commissions d'action sociale. Cette représentation est encadrée par l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles qui confère ainsi à l'UDAF un siège de droit dans les CCAS.

Les représentants familiaux mènent une action générale de prévention et de développement social dans les communes, apportant ainsi des réponses très concrètes aux attentes des familles. Ils forment la plus importante représentation en nombre gérée par les UDAF. Les délégués UDAF, aux côtés des élus et des représentants associatifs, sont étroitement liés à la vie municipale.

2019 en chiffres :

170 délégués UDAF dans les CCAS, CIAS et Commissions d'action sociale

3 réunions en partenariat avec l'AMF53 (Association des Maires de France) rassemblant les délégués UDAF et les maires et adjoints.

Contact :

Florence DEBUREAU
02 43 49 73 83
fdebureau@udaf53.unaf.fr

Collectif interassociatif des aidants familiaux - CIAAF 53

Créé au niveau national (www.ciaaf.fr) par l'UNAF, le Collectif Inter Associatif des Aidants Familiaux s'est donné pour mission de faire reconnaître par la société le rôle et la place de tous les aidants familiaux et de défendre leurs intérêts, quels que soient l'âge, le handicap et/ou la maladie de la personne aidée.

En Mayenne, il est composé de France Alzheimer Mayenne, France Parkinson, l'Union Nationale de Familles et Amis de Malades Psychiques (UNAFAM), APF France Handicap, Mayenn'Sep, l'Association des Accueillants Familiaux pour Adultes de la Mayenne (AAFA), l'Association Départementale de Parents, d'Amis et de Personnes handicapées mentales (ADAPEI), le Groupe d'Etude pour l'Inclusion Sociale pour Tous (GEIST) et l'UDAF53.

2019 en chiffres :

43 permanences

Une permanence a lieu à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), le 2ème et le 4ème mercredi de chaque mois, de 14h à 16h afin d'accueillir les aidants familiaux (écoute, accompagnement, information et orientation).

Tel. permanence : 02 43 677 577
Hors permanence :
02 43 49 73 83

Droit de la Famille

La médiation familiale

La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial dans lequel des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation sont accompagnées par un tiers impartial appelé médiateur familial. Celui-ci favorise leur communication et la gestion de leur conflit au moyen d'entretiens confidentiels.

La médiation familiale ne concerne pas uniquement les couples en situation de séparation ou de divorce mais également toute personne en conflit familial :

- un jeune adulte en conflit ou en rupture de lien avec sa famille
- des grands-parents souhaitant maintenir des liens avec leurs enfants et petits-enfants
- une fratrie en désaccord sur la prise en charge d'un parent âgé en perte d'autonomie
- des héritiers lors d'une succession
-

Comment mettre en place une médiation ?

- La médiation peut être spontanée, les personnes s'adressent alors directement à notre service
- ou bien, elle peut être judiciaire, la médiation est ordonnée ou enjointe par le Juge aux Affaires Familiales



L'entretien d'information préalable à la médiation est gratuit et peut se faire ensemble ou séparément.

Une participation financière pour chaque séance est ensuite demandée (fixée selon un barème national CNAF et selon les revenus).

Les accords issus de la médiation peuvent être homologués par la justice.

2018 en chiffres :

3 médiatrices

376 bénéficiaires

247 familles

377 enfants concernés

300 RDV d'information

42 médiations familiales spontanées

28 médiations familiales judiciaires

30 permanences au Tribunal



Contact :

Secrétariat :

02 43 49 52 43

mediationfamiliale@udaf53.unaf.fr

Santé

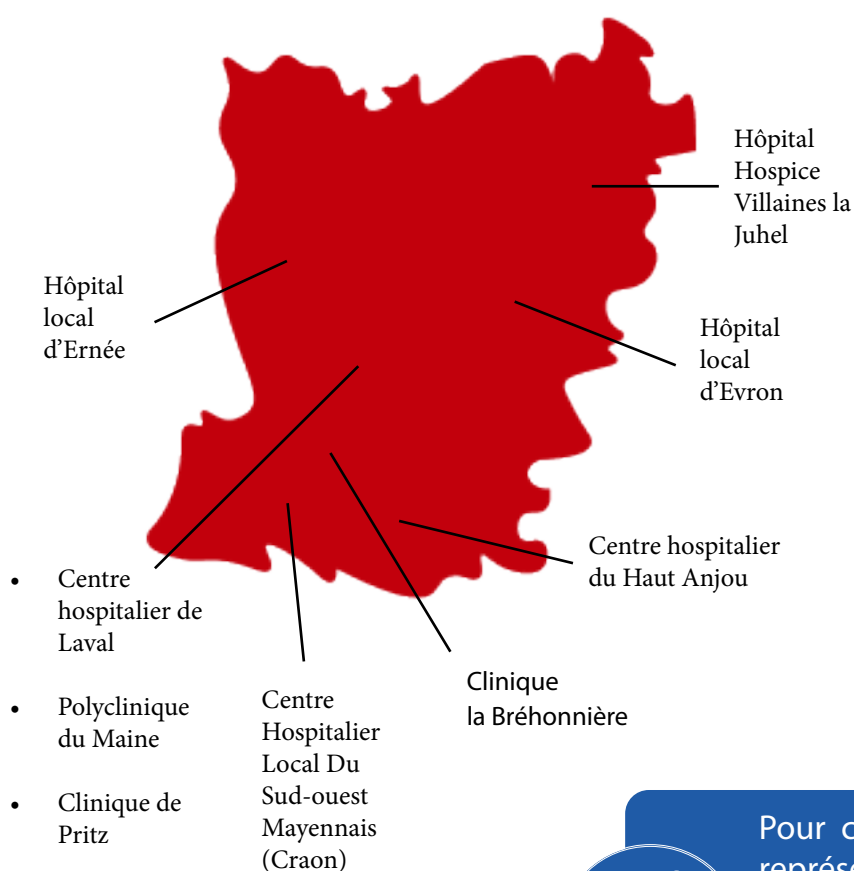
La représentation des usagers

Depuis la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, un dispositif d'agrément pour les associations désirant représenter les intérêts des usagers du système de santé existe. L'UDAF dispose de cet agrément qui lui permet de représenter les usagers et de défendre leurs intérêts en matière de santé.

Ainsi, tous les trois ans, l'UDAF propose des représentants dans les commissions des usagers (CDU) des établissements mayennais. Un renouvellement a été effectué en 2019.

Ces représentants des usagers du système de santé participent à améliorer la vie quotidienne et à faire valoir les droits des personnes malades mais pour ce faire, il faut que les personnes osent faire remonter leurs préoccupations ou leurs doléances.

L'UDAF siège également au Conseil territorial de santé, organisme qui a pour but, entre autre, de suivre la mise en oeuvre de la politique régionale de santé.



2019 en chiffres:

13 représentants

9 établissements

40 permanences à la Maison des usagers du CH de Laval

Permanences de Laval :

- Le 2ème et 4ème Mardi du mois, 10h - 12h, Maison des usagers, Centre hospitalier de Laval.
Tél : 02 43 66 51 33
- Permanence une fois par mois, le jeudi matin de 9h à 12h, au siège de l'UDAF à Laval.
Information et RDV au 02 43 49 52 50



Pour connaître et contacter vos représentants, vous pouvez vous adresser directement à votre établissement de santé au sein duquel la liste doit être affichée.

Parentalité

Parents solos 53



Parents Solos

53

Ce service, créé en 2018, en partenariat avec l'association Familles de France, s'adresse aux familles monoparentales et à tout parent se trouvant isolé ou seul pendant une période donnée.

Parents Solos 53 favorise l'entraide et offre un appui à la parentalité en proposant différents types de rencontres et de manifestations. Il répond également à un besoin d'écoute, de soutien et de partage.

Les rencontres se déroulent le week-end. Les enfants sont les bienvenus. Une animation leur est proposée à chaque rencontre.

2019 en chiffres :

32 familles

32 parents

44 enfants

9 actions proposées

- **2** spectacles familiaux
- **5** temps d'échanges et d'informations juridiques
- **1** après-midi jeux de société
- **1** atelier « Confiance en soi »



Contact :

N'hésitez plus :
réjoignez-nous !
parents.solos53@gmail.com
 02 43 49 52 65
Parents Solos 53



Parents Solos
53

C'est quoi ?

Un réseau d'entraide et de solidarité entre parents proposant différents types de rencontres et manifestations.

Pour qui ?

Les familles monoparentales et tout parent qui se trouve isolé ou seul pendant une période donnée.

Comment y participer ?

En nous contactant dès maintenant pour rejoindre le groupe de parents solos mayennais !

RENCONTRE

SOUTIEN

ENTRAIDE

PARTAGE

CONVIVIALITE

**FAITES LE PAS
REJOIGNEZ-
NOUS**

Service proposé par
l'UDAF 53
et
FAMILLES DE FRANCE 53

parents.solos53@gmail.com

26 rue des Docteurs
Calinette et Guérin
53010 LAVAL

02-43-49-52-65

 Parents Solos 53






Parentalité

Usage responsable du numérique

ATELIER

« Mieux comprendre Internet pour mieux dialoguer, éduquer et protéger ses enfants »



- Informer sur les usages des jeunes, les risques et la manière de protéger ses enfants, les droits et devoirs liés à l'utilisation d'Internet
- Echanger des expériences entre parents
- Donner des informations clefs à faire passer aux enfants



Parents, éducateurs,...

Groupe : 15 personnes en moyenne (6 à 20)



ATELIER

« Mieux comprendre Internet pour mieux l'utiliser et se protéger »



- Echanger sur les usages
- Informer sur les risques et la manière de se protéger, sur les droits et devoirs liés à l'utilisation d'Internet
- Eveiller l'esprit critique pour améliorer les pratiques



Jeunes à partir de 12 ans

Groupe : 1 groupe classe (environ 25 personnes)



Ateliers co-animés par la chargée de mission parentalité de l'UDAF 53 et un intervenant spécialisé dans les nouvelles technologies.



<https://www.monenfantetlesecreens.fr>
<https://www.facebook.com/monenfantetlesecreens>

2019 en chiffres :



19 ateliers dont : 1 atelier adultes & 18 ateliers jeunes

460 participants au total

4 cafés-parents « Nos enfants et les écrans » / « Nos ados et Internet » - 68 participants (cf: pg suivante)

3 participations au réseau d'acteurs numériques piloté par la FAL 53

1 participation au colloque « Internet, éthique et liberté » à Laval

1 participation à la journée UNAF sur « L'impact des objets connectés dans le quotidien des familles »

Contact :

Céline RONDEAU-GARDIE :
 02 43 49 52 89
crondeaugardie@udaf53.unaf.fr



Accompagner l'usage responsable du numérique, cela peut-être aussi : des cafés-parents, des interventions diverses sur les écrans, des participations à des projets numériques.

Parentalité

Cafés-parents et ateliers

CAFÉS-PARENTS

« La possibilité d'échanger avec d'autres parents sur son expérience, sur ce que l'on vit en tant que parent »

Animation par une chargée de mission parentalité qui veille à favoriser les échanges dans un cadre de respect mutuel, non jugement et confidentialité.

Thèmes

Selon la demande (ex : être parents aujourd'hui, savoir dire non, les relations dans la fratrie, nos enfants et les écrans...)

Objectifs

- Prendre un temps pour parler avec d'autres parents vivant les mêmes situations
- Dédramatiser et se rassurer à l'écoute des autres
- Créer du lien entre parents et rompre l'isolement



ATELIER

« Parler pour que les enfants écoutent...
écouter pour que les enfants parlent »

Cet atelier propose à un groupe d'adultes, de parents de se rencontrer autour de techniques concrètes, pratiques et efficaces visant à améliorer la communication avec les enfants (élaboré par A. Faber et E. Mazlish)



Se renseigner

- Vous souhaitez**
- **mettre en place une de ces propositions sur votre territoire**
- ou**
- **nous soumettre une autre demande d'intervention dans ces domaines ?**

Contactez-nous !

2019 en chiffres :

16 cafés-parents (dont 4 sur la thématique des écrans)

186 participants

3 rencontres sur la fratrie
9 participants

1 atelier « Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent »
11 participants

1 intervention à la semaine de la maternelle (ateliers et table ronde)

2 participations à des journées Parentalité

1 intervention au forum des enseignants (semaine académique de la maternelle)

Contact :

Céline RONDEAU-GARDIE :
02 43 49 52 89
crondeaugardie@udaf53.unaf.fr

Parentalité

Lire et faire lire



« Les histoires n'attendent que vous pour être lues »

Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre à des enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Le programme est mis en place dans des structures telles que les écoles, les collèges, les centres de loisirs, les bibliothèques, etc... et est développé sur temps scolaire, périscolaire ou lors des TAP (temps d'activités périscolaires).

En Mayenne, Lire et faire lire est coordonné par la Ligue de l'Enseignement - FAL53 et l'UDAF 53. Ils recensent les bénévoles et structures, les mettent en lien, organisent des formations et des actions de communication. C'est aussi un comité de pilotage composé de différents organismes départementaux et associatifs et d'un lecteur bénévole.

Les bénévoles participent régulièrement à des actions de promotion du dispositif (stands, propositions de lectures à voix haute...).

En 2019, s'est tenue la 6^{ème} édition de Croq'les mots, Marmot ! à Mayenne. Nos bénévoles ont tenu un stand lors du salon du livre.

L'UDAF a également tenu un stand lors du Forum de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique dédié aux établissements du 1er degré.



Fin 2019, un conventionnement a été effectué avec le national Lire et faire lire pour le développement de Lire et faire lire en milieu rural (communes de moins de 3500 habitants) dans le cadre du partenariat avec la Fondation Bouygues Télécom.

A cela s'ajoute la mise à disposition d'un boîtier de lecture audio sans écran « Bookinou ».

2019 en chiffres :

- Année scolaire 2018/2019**

197 bénévoles

75 structures fonctionnelles

- Année scolaire 2019/2020**
(au 31/12/19)

+ de 200 bénévoles

80 structures environ

- Vie du programme**

Plus de **60** réunions/rencontres départementales (dont un comité de pilotage), régionales et nationales

1 émission de radio dans le cadre (FAI'Brick sur l'Autre Radio)

1 intervention auprès de l'ORPAL

Formations/ propositions aux bénévoles

6 formations proposées par la FAL, l'UDAF ou la BDM (bibliothèque départementale de la Mayenne)

2 propositions par le service lecture publique de Mayenne Communauté.

5 rencontres avec les bénévoles

Parentalité

La médaille de la Famille

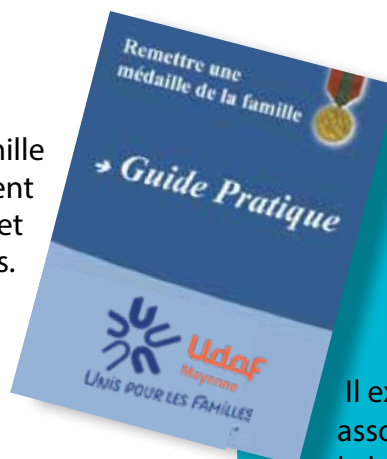
Distinction honorifique, la médaille de la famille peut-être demandée par tous et pour tout parent ayant élevé au moins 4 enfants et dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.

Historiquement, elle a été créée à la fin de la grande guerre pour honorer les mères ayant élevé dignement plusieurs enfants.

La demande se fait auprès de la Mairie du domicile du parent. Les dossiers sont ensuite envoyés à la Préfecture puis à l'UDAF qui mène une enquête auprès des familles.

L'UDAF et l'association de la Médaille de la Famille participent aux cérémonies de remise de la médaille organisées par les Mairies.

En 2019, 6 dossiers ont été instruits.



Il existe en Mayenne une association de la médaille de la famille.

Elle regroupe les récipiendaires et intervient avec l'UDAF dans l'étude des dossiers.

Président : M. REBILLARD
06 03 61 31 45

Le parrainage de proximité

Le parrainage c'est mettre en lien, dans un cadre préalablement défini un enfant, ses parents, d'autres adultes (parrains et marraines). Il apporte un soutien, une présence, un accompagnement, une nouvelle ouverture. Vous pouvez ainsi confier votre enfant à des parrains-marraines pour des temps courts et réguliers qui participeront à sa construction.

Etre parrain ou marraine, c'est partager du temps, construire une relation durable avec un enfant et sa famille.

Le parrainage se met en place à la demande des parents et prend en compte l'avis des enfants. Cette relation est basée sur la confiance et le respect.

Chaque année, un pique-nique et des sorties sont organisées en présence des familles, parrains, marraines, enfants et équipes d'accompagnement. Lors du pique-nique, l'UDAF a animé un temps d'échanges.



**Partenariat
Secours
Catholique /
UDAF53**

Contact :

UDAF :
02 43 49 73 83
SECOURS CATHOLIQUE :
02 43 56 40 10

Logement - Cadre de vie

Médiation locative

Le service de médiation locative sous-loue des logements à des personnes relevant du Plan Local d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PLALHPD) ou ayant une problématique psychique et étant inscrit dans un parcours de soin. Le but étant de permettre au public visé d'accéder au logement.

Ce service se compose de 3 dispositifs :

- la médiation locative simple,
- les appartements relais
en partenariat avec le Centre Hospitalier de Laval
(Service Psychiatrique Adulte Lavallois (SPAL))
- la résidence accueil
portée par le Centre Hospitalier du Haut Anjou (CHHA)



En 2019 : 19 sous-locataires.

Contact :

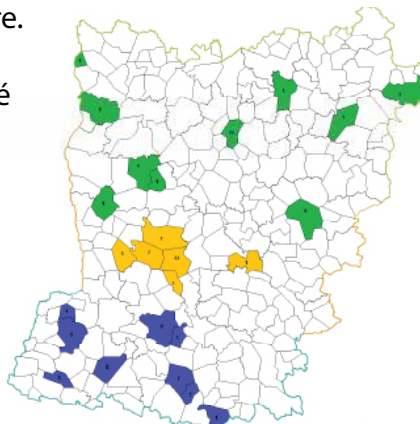
Anne-Laure GOUBAUD :
02 43 49 73 89
algoubaud@udaf53.unaf.fr

L'Accompagnement Social Lié au Logement - ASLL

En partenariat avec le Conseil Départemental de la Mayenne, le service d'ASLL Primo-Locataire s'adresse à des ménages mayennais accédant pour la première fois à un logement autonome quel que soit leur âge et ayant préalablement sollicité l'aide du FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement).

L'ASLL a pour but de mettre en place un ensemble d'actions pour faciliter l'accès au premier logement dans des perspectives d'une insertion durable (démarches administratives, gestion budgétaire, constitution de dossiers ...). C'est un dispositif gratuit, basé sur une démarche volontaire.

En 2019, le service a accompagné 72 locataires sur la totalité du département.



Ce nouveau service a démarré son activité au 1er janvier 2019.

Contact :

Pénélope BLANCHET :
06 34 30 77 67
pblanchet@udaf53.unaf.fr



Les associations adhérentes



Les membres associés



Union Départementale des Associations Familiales
26 rue des Drs Calmette et Guérin - CS11009 - 53010 LAVAL cedex

Tel : 02 43 49 52 52
udaf53@udaf53.unaf.fr

www.udaf53.fr